

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



Ville de
Muret

1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
4. Objet du marché : **MP202112 – Travaux d'amélioration énergétique – Groupe scolaire Pierre FONS à Muret et Groupe scolaire ESTANTENS**
5. Les prestations sont divisées en deux lots – Lot 1 : Electricité – Lot 2 : Chauffage-Ventilation-Climatisation
6. Chaque lot comporte une tranche optionnelle.
7. Les variantes ne sont pas autorisées.
8. Lieu d'exécution : 31600 MURET
9. Critères de jugement des offres :
 - Valeur technique 50 %
 - Prix des prestations 50 %
10. Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>
11. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>
12. Date prévisionnelle de notification : juillet 2021
13. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
14. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché sera appliquée. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.
15. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
16. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr
17. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>
18. Date limite de réception des offres : **Lundi 12 juillet 2021 à 11 h 00**
19. Délai de Validité des offres : 120 jours
20. Date d'envoi du présent Avis à la publication : Vendredi 25 juin 2021